Je vous ai parlé plusieurs fois (<u>là</u> et <u>là</u>) d'un auteur remarquable, **David Van Reybrouck**, à la fois pour son dernier livre « **Contre les élections** », qui défend l'idée du tirage au sort en politique, et pour son livre précédent « **Congo - Une histoire** », qui raconte avec des mots formidables une histoire importante, une histoire non étrangère car elle concerne directement notre avenir immédiat (nous sommes aujourd'hui dans les griffes des mêmes monstres hors contrôle qui ont rançonné le Congo).

Je vais avoir la chance de le rencontrer bientôt, à Bruxelles :



La représentation politique est en crise, la démocratie occidentale fatiguée. Les élections semblent n'y rien changer. Pourquoi? Et comment améliorer les mécanismes démocratiques?

40 jours avant les triples élections du 25 mai, Constituante.be et le Grappe asbl se penchent sur cette question lors d'une conférence avec:

**Etienne Chouard**, professeur des lycées à Marseille, blogueur, « Don Quichotte » du « non » au référendum français de 2005 sur le projet de traité européen.

Spécialiste des questions relatives à la démocratie, il a inspiré l'action de Constituante.be

**David Van Reybrouck**, scientifique, historien de la culture, archéologue et écrivain. Auteur du livre Congo, une histoire largement célébré par la critique, il est aussi l'un des initiateurs du G1000 qui en 2011-2012 expérimentait une forme de démocratie participative de large ampleur. Il vient de publier Contre les élections.

18.04.2014/19h00

ULB - Auditoire H 2215 Avenue Franklin Roosevelt 50 1050 Bruxelles

P.A.F.: 4/8 euros

Renseignements: 0496 90 70 49





L'annonce Facebook:

https://www.facebook.com/events/1400696756869018/

J'espère que, au-delà de ce qui nous rassemble (critique de l'élection et défense du tirage au sort), nous aurons le temps de creuser ensemble 1) l'idée de la réappropriation populaire du processus constituant et 2) les différents usages imaginables du tirage au sort en politique : j'aimerais interroger David sur ce qu'il pense d'une (ou plusieurs) Assemblée(s) constituante(s) tirée(s) au sort ; serait-il prêt à y voir une condition première (causale) d'institution du tirage au sort ailleurs en politique ? Autrement dit, et au contraire, lui paraît-il possible qu'une assemblée constituante élue parmi des professionnels de la politique soit un jour capable de vouloir l'institution du tirage au sort en politique ?

Et bien d'autres questions centrales.

J'ai hâte d'y être.

Étienne.